

BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

COMPTES D'ACTIF		31 déc 2010	Rappel 2009	Rappel 2008	COMPTES DE PASSIF		31 déc 2010	Rappel 2009	Rappel 2008
Valeur brute	Valeur amortie				Dotation d'origine (Art 10 Statuts)	1 327 425.42	1 327 425.42	1 327 425.42	1 327 425.42
Terrains	15 756 539.21	15 756 539.21	15 401 583.77	15 036 265.03	Excédent pour 1/10ème (Art 10 Statuts)	2 523 542.13	2 523 542.13	2 523 542.13	2 523 283.30
Immeubles	104 659 866.57	59 435 628.32	57 034 549.96	56 870 263.07	FONDS DOTATION STATUTAIRE	3 850 967.55	3 850 967.55	3 850 967.55	3 851 708.72
Siège Agencements & installations	64 945.89	13 789.87	50 171.19	1 548.56	Dons & Legs : Terrains et immeubles	49 726 677.30	49 166 677.30	49 166 677.30	48 966 677.30
Siège Mobilier & matériel	94 731.96	22 184.07	35 589.97	8 318.26	Dons & Legs : Valeurs mobilières	2 017 185.57	2 017 185.57	2 017 185.57	2 017 185.57
Travaux en cours	326 446.90	326 446.90	326 446.90	338 839.38	Dons & Legs : Dépôts, créances, participations	1 563 687.28	1 563 687.28	1 563 687.28	1 563 687.28
Total	120 902 530.53	75 591 954.52	72 848 941.79	72 255 234.30	Subvent invest affectées (AP/CL / Caluire / 2004)	100 000.00	100 000.00	100 000.00	100 000.00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0.15	0.15	0.15	Apport immobilier (Ste-Marie 01/07/1996)	7 622.60	7 622.60	7 622.60	7 622.60
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (droit bail Ste-Marie)		4 711.00	4 711.00	4 711.00	Boni de confusion - St. Denis (2006)	580 750.53	580 750.53	580 750.53	580 750.53
Titres de participation		51 824.39	51 824.39	51 831.39	FONDS DOTATION AFFECTEE SANS CONDITION	53 935 923.28	53 435 923.28	53 235 923.28	53 235 923.28
Autres immobilisations financières		56 535.39	56 535.39	56 542.39	Dons & Legs : Terrains et immeubles	7 020 578.26	6 070 578.26	6 070 578.26	5 820 578.26
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		75 648 490.06	72 904 877.33	72 311 776.84	Dons & Legs : Participations mobilières	944 316.62	944 316.62	944 316.62	944 316.62
I - ACTIF IMMOBILISE		2 296.24	2 398.76	3 252.48	FONDS DOTATION AFFECTEE AVEC CONDITIONS	7 964 894.88	7 014 894.88	6 764 894.88	6 764 894.88
STOCKS (Fournitures de bureau)		777 546.59	659 559.05	671 659.05	REPORT A NOUVEAU	14 863 953.04	16 684 269.44	14 890 939.93	14 890 939.93
Locataires & occupants		-371 216.55	-404 969.49	-363 584.17	RESULTAT DE L'EXERCICE	-561 696.92	-1 820 316.40	1 992 588.34	1 992 588.34
Dépréciation sur créances locataires		406 330.04	254 589.56	308 074.88	Subventions d'origine publique (net)	221 286.47	240 660.05	269 655.10	269 655.10
Net Locataires et occupants		18 306.10	59 786.53	77 282.21	Subventions d'origine privée (net)	5 057 831.15	5 477 545.44	5 840 484.60	5 840 484.60
Régisseurs		3 483 508.04	2 069 603.16	2 525 292.66	SUBVENTIONS INVESTISSEMENTS	5 279 117.62	5 718 205.49	6 110 139.70	6 110 139.70
Créances sur immobilisations		322 813.17	175 236.50	180 197.25	I - CAPITAUX PROPRES	85 393 159.45	84 883 944.24	86 646 194.85	86 646 194.85
Créances diverses					Provisions indemnités départ en retraite	56 335.31	43 312.26	43 057.70	43 057.70
Produits à recevoir					II - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	56 335.31	43 312.26	43 057.70	43 057.70
CREANCES ET REALISABLE DIVERS		4 230 957.95	2 559 215.75	3 090 847.00	Emprunts auprès d'êts financiers	420 500.95	547 625.18	872 993.80	872 993.80
Dexia (Fas Dotation origine = ex SAI St-Charles)		211 777.10	203 181.34	194 655.07	Découverts bancaires	87 969.84	2 175.52	33 195.43	33 195.43
Dexia (Dotation fonctionnement services Fondation)		2 356 794.68	2 292 929.60	2 248 802.43	Cautionnements reçus	508 470.79	549 800.70	906 189.23	906 189.23
Dexia (Fonds Formation LaSallienne)		1 416 221.42	1 373 561.74	1 035 301.44	Régies & Locataires - Avoirs	145 383.56	149 784.40	115 069.47	115 069.47
Placement trésorerie (affectée ou à affecter)		14 772 217.05	18 801 935.69	18 299 608.74	Dettes sociales & assimilées	6 609.67	86.02	391.41	391.41
Valeurs mobilières de placement (valeur comptable)		18 757 010.25	22 671 608.37	21 778 367.68	Etat - impôts à payer	100 344.97	89 237.18	81 126.76	81 126.76
Dépréciations sur portefeuilles valeurs mobilières		-18 842.00	-15 679.00	-15 716.77	Dettes sur immobilisations	19 767.00	26 237.00	34 565.16	34 565.16
VALEURS MOBILIERES PLACEMENT		18 738 168.25	22 655 929.37	21 620 650.91	Entreprises sur travaux en cours	1 185 225.17	137 300.07	168 727.37	168 727.37
DISPONIBILITES		166 457.28	111 253.80	148 365.06	"Fonds de Participations sur Maisons de Retraite"	3 570 141.58	3 419 270.48	3 282 660.98	3 282 660.98
II - ACTIF CIRCULANT		23 137 879.12	25 328 797.68	24 863 115.45	"Fonds Réserve travaux Maisons Communauté"	117 465.39	117 465.39	156 574.59	156 574.59
Charges constatées d'avance				74.23	"Fonds Formation laSallienne"	1 416 221.42	1 373 561.74	1 006 035.00	1 006 035.00
III - COMPTES REGULARISATION		0.00	0.00	74.23	Autres dettes	2 005 609.05	3 199 636.25	2 695 719.06	2 695 719.06
TOTAL ACTIF (I + II + III)		98 786 369.18	98 233 675.01	97 174 966.52	Charges à payer	50 316.45	31 638.13	37 550.48	37 550.48
					LEYS et remboursements constatés d'avance	8 617 094.28	8 544 216.66	7 699 870.65	7 699 870.65
					LEYS d'avance à répartir	9 125 565.07	9 094 017.36	8 606 059.88	8 606 059.88
					III - DETTES FINANCIERES ET D'EXPLOITATION	171 602.74	171 712.73	170 563.34	170 563.34
					IV - COMPTES DE REGULARISATION	4 039 706.61	4 040 888.42	1 709 090.75	1 709 090.75
					TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)	4 211 309.35	4 212 401.15	1 879 654.09	1 879 654.09
						98 786 369.18	98 233 675.01	97 174 966.52	97 174 966.52

COMPTES DE CHARGES	2010	Rappel 2009	Rappel 2008
60 - ACHATS	5 073.65	3 194.71	4 422.74
Fournitures bureaux et entretien	5 262.24	6 797.60	5 844.88
Sous-traitance - Base Immobilière	10 335.89	9 992.31	10 267.62
Charges locatives & copropriétés	41 736.29	77 532.91	60 212.66
Entretien immeubles loués	88 164.31	92 837.87	163 419.68
Entretien agencements & matériels Siège	324 286.45	3 465.18	1 688.04
Maintenance informatique Siège	6 084.37	18 984.87	23 142.29
Assurances immeubles & autres	16 223.05	615 949.67	565 957.61
Documentations & formations	3 213.44	6 157.59	4 342.91
Documents Cadastre & Hypothèques	447.70	854.08	605.00
61 - SERVICES EXTERIEURS	1 113 423.87	815 782.17	819 368.19
Honoraires	312 922.87	211 330.79	165 171.86
Frais Déménagement Siège	11 936.08		
Dons & pourboires divers	684.90	343.05	150.00
Déplacements, missions & réceptions	24 030.73	26 430.88	22 654.91
Réunions du Conseil d'Administration	6 220.76	8 226.19	7 726.38
Frais postaux & téléphoniques	7 806.39	8 982.51	8 196.59
Frais sur titres placement	5 610.60	18 162.95	4 334.99
Autres frais bancaires	994.00	1 738.69	2 944.03
Cotisations & concours divers	771.00	746.49	731.92
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	359 041.25	287 897.63	211 910.68
Taxe sur salaires	16 956.00	16 037.00	15 762.00
Droits de mutation et d'enregistrement	94 500.00	150 000.00	19 798.63
Impôts locaux & contributions revenus localités	2 192 983.88	2 145 186.64	2 006 383.17
63 - IMPOTS ET TAXES	2 304 439.88	2 311 223.64	2 041 943.80
Salaires & Congés payés	224 876.53	222 737.05	220 702.53
Charges sociales & Médecine Travail	108 320.31	105 967.81	104 105.39
Personnel par région Level	7 387.91	6 864.78	6 822.09
64 - CHARGES DE PERSONNEL	340 584.75	335 569.64	331 630.01
Bourses d'études	30 000.00	30 000.00	105 000.00
Participations fonctionnement Centres formation	235 000.00	235 000.00	156 350.00
Allocation Frères Agés et protection sociale	302 567.08	99 720.00	104 477.04
Affectation produits revenus nets gestion	1 941 000.00	1 598 750.00	1 331 000.00
Affectation produits cessions immobilières	18 104.00		
Affectation Dons "déductibles"	790 995.65	925 999.99	801 647.00
Affectation legs, capitaux-décès & libéralités	977 011.50	1 206 649.70	926 001.00
65 - BUDGET STATUTAIRE	4 294 688.23	4 096 119.69	3 424 475.04
68 - DOTATION AMORTISSEMENTS & DEPRECIATIONS	3 951 403.90	3 238 241.35	3 264 047.27
I - TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	11 773 897.77	11 094 826.43	10 103 642.61
Intérêts prêts immobiliers	13 802.66	25 681.98	46 073.83
Intérêts comptes créditeurs			
Perte de change			2.62
Charges nettes vente titres à perte	33 615.66	39 506.25	13 851.94
III - TOTAL CHARGES FINANCIERES	47 418.32	65 188.23	59 928.39
Sur exercice	1 192 839.76	3 349 739.93	14 712.79
Sur exercices antérieurs	199 739.50	39 133.17	117 914.42
Valeur nette comptable immeubles cédés	606 961.29	1 118 216.32	98 502.42
V - TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 999 540.55	4 507 610.28	231 129.63
Valeur nette comptable autres actifs cédés	13 820 856.64	15 667 624.94	10 394 700.63
TOTAL CHARGES (+III+V)	13 820 856.64	15 667 624.94	10 394 700.63

COMPTES DE PRODUITS	2010	Rappel 2009	Rappel 2008
Loyers et redevances d'occupation	3 162 862.11	3 330 552.83	2 904 091.08
Rembt taxes foncières & ordures ménagères	1 956 885.60	1 905 338.42	1 846 564.63
Remboursement charges assurances	607 519.69	592 767.07	541 406.15
Remboursement contributions revenus localités	79 480.37	78 437.31	60 317.89
Remboursement autres charges	77 701.20	56 811.95	53 036.03
Remboursements charges annuités emprunts	97 582.52	142 967.65	165 653.40
70 - LOYERS & CHARGES LOCATIVES	5 982 031.49	6 106 874.83	5 571 069.18
Dons déductibles à affecter sur l'exercice suivant	720 293.45	811 895.66	932 257.39
Dons déductibles affectés	11 014.40	12 017.06	10 828.58
Legs autorisés à affecter	396 500.00	361 800.00	862 538.26
Capitaux-décès à affecter	541 000.00	463 300.00	128 001.00
Libéralités à affecter	16 862.82	367 953.84	0.00
Autres sommes à caractère de libéralités	22 648.68	0.00	150 000.00
75 - PRODUITS STATUTAIRES	1 708 319.35	2 016 966.55	2 083 625.23
78 - REPRISES SUR DEPRECIATIONS ET AMORT	420 647.49	521 299.94	224 840.07
79 - TRANSFERT DE CHARGES	195 716.00	25 421.08	104 686.08
II - TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	8 306 714.33	8 670 562.40	7 984 220.56
Revenus titres de participation	1 823.02	2 274.23	9 697.73
Revenus autres immobilisations financières			
Revenus obligations	15 445.00	1 785.00	6 077.82
Revenus actions françaises	13 899.14	5 715.13	1 924.50
Revenus actions étrangères	1 741.58	1 726.72	6 609.32
Produits nets sur vente titres à profit	9 650.29	21 455.62	6 609.32
Revenus sur trésorerie Siège	140 094.22	126 185.36	680 017.76
IV - TOTAL PRODUITS FINANCIERS	182 653.25	159 142.06	684 327.13
Sur exercice	505 114.86	523 460.29	59 691.87
Sur exercices antérieurs	133 183.70	21 042.09	583 225.45
Produit cession immeubles	3 760 612.50	4 091 305.00	2 698 473.00
Produit cession autres actifs		5 717.20	
Quote-part amortie Subventions Investissements	370 881.08	376 079.50	377 350.96
VI - TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 769 792.14	5 017 604.08	3 718 741.28
TOTAL PRODUITS (II+IV+VI)	13 259 159.72	13 847 308.54	12 387 288.97
II - TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	8 306 714.33	8 670 562.40	7 984 220.56
I - TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	11 773 897.77	11 094 826.43	10 103 642.61
RESULTAT D'EXPLOITATION	=	-2 467 183.44	-2 119 422.05
IV - TOTAL PRODUITS FINANCIERS	182 653.25	159 142.06	684 327.13
III - TOTAL CHARGES FINANCIERES	47 418.32	65 188.23	59 928.39
RESULTAT FINANCIER	=	135 234.93	624 398.74
VI - TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 769 792.14	5 017 604.08	3 718 741.28
V - TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 999 540.55	4 507 610.28	231 129.63
RESULTAT EXCEPTIONNEL	=	2 770 251.59	3 487 611.65
TOTAL PRODUITS	13 259 159.72	13 847 308.54	12 387 288.97
TOTAL CHARGES	13 820 856.64	15 667 624.94	10 394 700.63
RESULTAT DE L'EXERCICE	=	-561 696.92	-1 992 588.34

ANNEXE

AU BILAN de l'exercice clos le 31 Décembre 2010,
dont le total est de 98.786.369 Euros,

ET AU COMPTE DE RESULTAT de l'exercice, présenté sous forme de tableau,
dégageant un déficit de 561.697 Euros.

Sommaire de l'Annexe :

1. Faits caractéristiques de l'exercice
2. Présentation des comptes
3. Méthodes générales
4. Changement de méthode d'évaluation
5. Changement de méthode de présentation
6. Tableau des immobilisations (valeurs brutes)
7. Tableau des amortissements
8. Tableau des valeurs mobilières de placement
9. Tableau des dépréciations et provisions
10. Tableau des créances et dettes
11. Créances et produits à recevoir
12. Détail des dettes fiscales
13. Détail des autres dettes et des charges à payer
14. Détail des opérations exceptionnelles de gestion
15. Engagements reçus et donnés hors bilan
16. Informations sur les dons déductibles, legs et libéralités
17. Informations sur la gestion immobilière et l'affectation de ses revenus
18. Synthèse du budget statutaire

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice s'est poursuivi normalement.

Il a permis en 2010, l'affectation conforme à l'objet et aux moyens statutaires de notre Fondation, pour 10.845.289 € (contre 10.246.957 € en 2009, soit une augmentation de +598.333 €) : voir § 16 à 18.

Sont à relever plus particulièrement les faits suivants :

- Des opérations à titre exceptionnel liées à la situation d'œuvres scolaires ou éducatives propriétés de notre Fondation pour un total de 2.692.000 €,
- La poursuite de l'aide au projet éducatif à Saint-Laurent-du-Maroni (Guyane) avec 600.000 € venant se rajouter aux 100.000 € en 2009,
- Onze opérations de cessions immobilières pour un total de 3.760.613 €,
- L'acquisition de quatre immeubles et la donation de quatre immeubles pour un total de 3.943.148 €,
- La réalisation de travaux immobilisés pour un total de 2.536.833 €.

2. PRÉSENTATION DES COMPTES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2010 au 31/12/2010.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05 avril 2011.

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

Ces documents forment un tout et sont certifiés en tant que tels.

Leur présentation est faite de manière comparative : en face des comptes de l'exercice, sont donnés en rappel les comptes des deux exercices précédents.

3. MÉTHODES GÉNÉRALES

- Convention de principe

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des Comptes annuels.

La méthode comptable utilisée n'a pas subi de changement particulier. Le nouveau plan comptable adapté aux Associations et Fondations (Règlement n° 99.01 du 16 Février 1999 – Arrêté du 08 Avril 1999 – JO du 08 Avril 1999 P. 6647) est utilisé normalement, avec les particularités inhérentes à la forme juridique et à la nature des activités de la Fondation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

- Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, leur valeur de donation ou de legs ou à leur coût de construction.

- Amortissements et immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- bâtiments entre 30 et 50 ans
- travaux entre 5 et 10 ans
- agencements, mobiliers et matériels..... entre 3 et 10 ans

- Nouvelles normes comptables

La réglementation comptable rend obligatoire pour les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2005, l'application des nouvelles normes pour les actifs (définition, comptabilisation, évaluation, amortissement, dépréciation). Ces modifications sont susceptibles de concerner la Fondation. Toutefois, les immeubles propriété de la Fondation sont pour la plupart grevés d'une charge d'affectation à usage d'œuvres éducatives ou sociales. Ils sont habituellement loués ou mis à disposition avec une prise en charge intégrale des travaux d'entretien par l'occupant.

En conséquence de quoi, aucune modification n'a été apportée au plan d'amortissement des constructions de la Fondation.

- Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Engagements liés à la retraite

Depuis 2007, notre Fondation applique la réglementation applicable en matière de provision pour indemnités de départ à la retraite. Cette provision a été calculée sur la base prévue par la convention collective du 31 Octobre 1951 des établissements du sanitaire et social à but non lucratif, et se monte à 56.335 € au 31 Décembre 2010.

- Etablissement d'un compte emplois ressources

Notre Fondation n'est pas tenue à l'établissement d'un "compte emplois ressources", (tel que prévu par le règlement comptable CRC n°2008-12, homologué par arrêté du 11 décembre 2008 - JO du 21 décembre 2008), dans la mesure où nous ne faisons pas de campagne nationale d'appel à la générosité publique.

4. CHANGEMENT DE MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

5. CHANGEMENT DE MÉTHODE DE PRÉSENTATION

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

6. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS (Valeurs brutes)

Immobilisations	Corporelles	Incorporelles	Financières	TOTAL
Au 01/01/2010	115 902 669,14	0,15	56 535,39	115 959 204,68
Achats immobiliers	2 433 148,00			2 433 148,00
Dons et legs immobiliers	1 510 000,00			1 510 000,00
Transmissions universelles patrimoines				
Constructions réalisées	2 536 833,05			2 536 833,05
Autres	7 479,44			7 479,44
AUGMENTATIONS	6 487 460,49	0,00	0,00	6 487 460,49
Cessions immobilières	1 210 949,45			1 210 949,45
Immeubles hors service	276 649,65			276 649,65
Autres				0,00
DIMINUTIONS	1 487 599,10	0,00	0,00	1 487 599,10
Au 31/12/2010	120 902 530,53	0,15	56 535,39	120 959 066,07

7. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Amortissements	Corporelles	Incorporelles	Financières	TOTAL
Au 01/01/2010	43 054 327,35	0	0	43 054 327,35
Amort linéaires	2 948 323,30			2 948 323,30
Dotations except				0,00
Réévaluation				0,00
Autres				0,00
AUGMENTATIONS	2 948 323,30			2 948 323,30
Ventes	570 832,66			570 832,66
Hors services	121 241,98			121 241,98
DIMINUTIONS	692 074,64	0	0	692 074,64
Au 31/12/2010	45 310 576,01	0	0	45 310 576,01

8. TABLEAU DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Placements	Valeur comptable	Valeur boursière	Plus-values latentes	Moins-values latentes
au 31/12/09	22 671 608,37	24 160 934,29	1 505 004,92	-15 679,00
au 31/12/10	18 757 010,25	20 667 037,95	1 928 869,70	-18 842,00
Variation	-3 914 598,12	-3 493 896,34	423 864,78	-3 163,00

9. TABLEAUX DES DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

Dépréciations	Au 01/01/2010	DOTATIONS	REPRISES	Au 31/12/2010
Financières	0			0
Locataires	404 969,49	371 215,55	404 968,49	371 216,55
Portefeuilles	15 679,00	18 842,00	15 679,00	18 842,00
TOTAL	420 648,49	390 057,55	420 647,49	390 058,55

Provisions	Au 01/01/2010	DOTATIONS	REPRISES	Au 31/12/2010
Réglementées	0			0
Risques	0			0
Départ retraite	43 312,26	13 023,05		56 335,31
TOTAL	43 312,26	13 023,05	0	56 335,31

Cumul exercice	Au 01/01/2010	DOTATIONS	REPRISES	Au 31/12/2010
TOTAL	463 960,75	403 080,60	420 647,49	446 393,86
Exploitation		384 238,60	404 968,49	
Financier		18 842,00	15 679,00	
Exceptionnel				

10. TABLEAUX DES CREANCES ET DES DETTES

Créances	Total	Moins d'1 an	Plus d'1 an
Créances actif immobilisé			
Créances sur participations			
Prêts			
Autres			
Créances actif circulant	4 602 173,90	1 804 327,60	2 797 846,30
Locataires	777 546,59	406 330,04	371 216,55
Régisseurs	18 306,10	18 306,10	
Autres	3 483 508,04	1 056 878,29	2 426 629,75
Produits à recevoir	322 813,17	322 813,17	
TOTAL	4 602 173,90	1 804 327,60	2 797 846,30

Dettes	Total	Moins d'1 an	Plus d'1 an	Plus de 5 ans
Emprunts	420 500,95	80 054,87	340 446,08	
Découverts bancaires	87 969,84	87 969,84		
Dépôts cautionnements	145 393,58		145 393,58	
Locataires et régisseurs	6 609,67	6 609,67		
Dettes fiscales et sociales	120 111,97	120 111,97		
Dettes sur immobilisations	1 185 225,17	32 748,44	72 476,73	1 080 000,00
Travaux en cours	0,00			
Fonds participations, travaux et formation	5 103 828,39	5 103 828,39		
Autres dettes	2 005 609,05	2 005 609,05		
Charges à payer	50 316,45	50 316,45		
Loyers d'avance à répartir	4 039 706,61	27 129,81	108 519,24	3 904 057,56
Produits constatés d'avance	171 602,74	171 602,74		
TOTAL	13 336 874,42	7 685 981,23	666 835,63	4 984 057,56

11. CRÉANCES ET PRODUITS À RECEVOIR

Créances à recevoir	Montant
de nature immobilière	3 413 913,96
sur divers	69 594,08
TOTAL	3 483 508,04

Produits à recevoir	Montant
Sur gestion immobilière	320 479,13
Sur divers	2 334,04
TOTAL	322 813,17

12. DÉTAIL DES DETTES FISCALES ET SOCIALES

Dettes fiscales et sociales	Montant
Rémunérations dues	
Organismes sociaux	41 954,29
Taxes dues sur les rémunérations	1 265,00
Congés payés et Compte Epargne Temps	57 125,68
Contribution sur revenus locatifs	19 767,00
TOTAL	120 111,97

13. DÉTAIL DES AUTRES DETTES ET DES CHARGES À PAYER

Autres dettes	Montant
Sur immobilisations	2 004 998,80
Sur successions et capitaux-décès	514 184,28
Sur affectations dons et revenus	322 305,55
Sur divers	349 345,59
TOTAL	3 190 834,22

Charges à payer	Montant
Sur gestion immobilière	24 053,82
Sur divers	26 262,63
TOTAL	50 316,45

14. DETAIL DES OPERATIONS EXCEPTIONNELLES DE GESTION

Opérations exceptionnelles	Sur exercice	Sur exer antérieurs	TOTAL
Sur Budget statutaire	0,00	0,00	0,00
Sur Gestion immobilière	1 192 794,33	199 739,50	1 392 533,83
Sur Fonctionnement et divers	45,43	0,00	45,43
CHARGES	1 192 839,76	199 739,50	1 392 579,26
Sur Budget statutaire	0,00	0,00	0,00
Sur Gestion immobilière	491 511,43	132 531,06	624 042,49
Sur Fonctionnement et divers	13 603,43	652,64	14 256,07
PRODUITS	505 114,86	133 183,70	638 298,56

15. ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES HORS BILAN

Engagements reçus	Au 31/12/2010
Apports avec droit de reprise	7 207 051,25
Legs autorisés en cours de liquidation (estimation)	155 000,00
TOTAL	7 362 051,25

Engagements donnés	Au 01/01/2010	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2010
Cautions hypothécaires accordées à des tiers	8 109 736	700 000	840 200	7 969 536
Cautions solidaires accordées à des tiers	4 539 456	4 605 000	1 928 776	7 215 680
Hypothèques sur prêts remboursés par la Fondation	54 742		11 068	43 674
TOTAL	12 703 934	5 305 000	2 780 044	15 228 890

Il est rappelé ici que l'article 5.3 du Règlement Intérieur de notre Fondation, stipule que "s'agissant de donner une garantie aux emprunts contractés par les occupants ou les locataires et destinés à financer des opérations notamment de nature immobilière, cette garantie consistera normalement en des cautions hypothécaires avec l'autorisation administrative".

16. INFORMATIONS SUR LES DONNS DEDUCTIBLES, LEGS ET LIBERALITES• Les dons déductibles

La Fondation de La Salle ne fait pas d'appels à la générosité publique, mais est d'accord pour remplir sa mission statutaire en redistribuant des dons collectés au profit d'actions menées localement en référence à l'objet statutaire de notre Fondation.

Les dons reçus sont traités sur l'année civile et donnent lieu à reçu fiscal. Leur affectation effective intervient au mois de mars de l'année suivante, après que le Conseil d'Administration de la Fondation de La Salle ait décidé de leur affectation lors de sa séance de Février.

Dans certains cas particuliers, une avance sur l'affectation des dons peut intervenir dans la limite des dons reçus.

La Fondation de La Salle ne fait aucune retenue sur les dons reçus pour ses frais (se limitant à l'encaissement du don, à l'établissement et l'expédition du reçu fiscal), qui sont couverts par le placement des sommes reçues.

• Les legs

A la réception de l'autorisation administrative, le montant prévisible net de frais du legs est constaté dans un tableau d'engagements reçus hors bilan.

Si le legs comporte des valeurs mobilières ou des immeubles, ceux-ci sont cédés sauf cas particuliers (à la demande du testateur ou empêchement de la cession).

A l'issue de la phase de liquidation, le produit net (la Fondation pratiquant une retenue limitée pour ses frais) des legs est affecté conformément aux dispositions prises par les testateurs et aux arrêtés pris par la Préfecture du Rhône pour autoriser l'acceptation et l'affectation de ces legs.

Le produit net affecté des legs au profit de nos Maisons de retraite peut faire l'objet d'un versement différé, s'il s'avère que celui-ci peut entraîner des dysfonctionnements budgétaires ou d'investissements. A cet effet, depuis 1999, le Conseil d'Administration a constitué un "fonds de participations sur les Maisons de Retraite", prévoyant les versements au fur et à mesure des besoins.

• Les autres libéralités

Le Conseil d'Administration affecte les libéralités (capitiaux-décès et autres), après retenue limitée pour nos frais, conformément aux vœux des donateurs, en référence à son objet et ses moyens statutaires. Dans certains cas, les sommes ainsi reçues peuvent aussi être portées au "fonds de participations sur les Maisons de Retraite".

• Tableau de synthèse des dons déductibles, legs et libéralités

EMPLOIS ▼	RESSOURCES ►	Dons déductibles	Legs autorisés	Autres Libéralités	TOTAL
	Reçu sur l'exercice précédent	811 896		32 930	844 826
	Reçu sur l'exercice	1 014	401 075	583 812	985 901
	Retenues pour frais		-4 575	-3 301	-7 876
TOTAL À AFFECTER		812 910	396 500	613 442	1 822 852
Fonctionnement Maisons de Retraite		434 437	223 500	537 863	1 195 800
Fonctionnement Oeuvres sociales & éducatives		356 559	173 000	42 649	572 207
Investissements sur Maisons Retraite		11 900			11 900
Affectations sur BUDGET STATUTAIRE		802 896	396 500	580 512	1 779 907
Investissements sur Maisons Retraite					0
Investissements sur Œuvres				32 930	32 930
Affectations sur GESTION PATRIMOINE		0	0	32 930	32 930
Affectations FONCTIONNEMENT Fondation		10 014			10 014
TOTAL AFFECTATIONS.....		812 910	396 500	613 442	1 822 852

Pour mémoire : LEGS EN COURS	Nombre legs	Legs net prévisible
Legs autorisés en cours de liquidation au 31/12/2010	23	713 722
Legs en cours d'autorisation au 31/12/2010	3	405 000

17. INFORMATIONS SUR LA GESTION IMMOBILIERE ET L'AFFECTATION DE SES REVENUS

• Composition et gestion du patrimoine immobilier de la Fondation

Le patrimoine immobilier constitue le fonds stable de notre Fondation. Il est composé au 31 Décembre 2010, de 184 immeubles, dont 134 loués (sur lesquels 113 sont à usage d'établissements d'enseignement scolaire ou d'œuvres), les autres étant mis à disposition gracieuse conformément à l'objet statutaire de notre Fondation.

En dehors de sept immeubles de rapport (dont 4 pour 51 logements, 2 en bureaux et un commerce) gérés par des régies, la gestion locative des baux et conventions d'occupation gracieuse, soit 350 contrats, est assurée par les services de notre Fondation.

En dehors des immeubles en régies, les charges de travaux et d'entretien sont à la charge des locataires ou occupants qui par ailleurs remboursent aussi les assurances, les impôts fonciers et la contribution sur les revenus locatifs.

• Affectation des revenus du patrimoine immobilier de la Fondation

- Les revenus nets de la gestion courante ont pour origine les loyers encaissés sur un exercice (voir tableau ci-dessous, les variations étant liées à l'importance des retards de paiements des loyers d'un exercice sur l'autre) moins les débours non remboursés. Ils sont affectés, par le Conseil d'Administration lors de sa 2^{ème} séance de l'année suivante, conformément à l'objet statutaire et aux articles 7.2 et 9 du Règlement Intérieur, en respectant la volonté des donateurs ou de leurs ayants droit.

Il est rappelé ici que les frais de gestion ne donnent lieu à aucune retenue et sont en principe couverts par le produit du placement des encaissements jusqu'à leur affectation.

- Les produits de cessions immobilières sont affectés au fur et à mesure des besoins. Les ventes interviennent le plus souvent parce que le bien n'a plus l'usage ayant motivé sa propriété et ne sont pas réalisées en fonction de projets à financer. Les produits de cessions immobilières en "instance d'affectation" font l'objet d'un compte en extracomptable, validé par le Conseil d'Administration au fur et à mesure des affectations.

• Tableau de synthèse de l'affectation des revenus immobiliers

EMPLOIS ▼	RESSOURCES ►	Gestion courante	Produits ventes	Affectés 2010	Rappel 2009	Variation 2010-2009
Bourses et aides à la formation		30 000		30 000	30 000	0
Fonctionnement Centres de Formation		235 000		235 000	235 000	0
Allocations individuelles Frères Agés		202 557		202 557	39 720	162 837
Protection sociale Frères Agés		100 000		100 000	60 000	40 000
Fonctionnement Maisons de Retraite		1 941 000		1 941 000	1 458 750	482 250
Fonctionnement Oeuvres sociales & éducatives			18 104	18 104	140 000	-121 896
Affectations sur BUDGET STATUTAIRE		2 508 557	18 104	2 526 661	1 963 470	563 191
Investissements sur Maisons Retraite et autres			1 672 142	1 672 142	1 132 937	539 205
Annuités emprunts Maisons Retraite et autres		87 282		87 282	150 427	-63 145
Investissements sur Œuvres			1 732 084	1 732 084	2 598 968	-866 884
Annuités emprunts Œuvres		16 460		16 460	15 942	518
Investissements locaux siège Fondation			295 808	295 808		295 808
Affectations sur GESTION PATRIMOINE		103 742	3 700 034	3 803 776	3 898 274	-94 498
Affectations APPORTS NUMERAIRES			795 000	795 000	2 242 546	-1 447 546
Affectations AVANCES TRESORERIE			1 897 000	1 897 000		1 897 000
TOTAL AFFECTATIONS.....		2 612 299	6 410 138	9 022 437	8 104 290	918 147
Reste à affecter						0
TOTAL REVENUS IMMOBILIERS		2 612 299	6 410 138	9 022 437	8 104 290	918 147

18. SYNTHÈSE DU BUDGET STATUTAIRE

- La Fondation de La Salle a été créée à l'instigation des Frères des Écoles Chrétiennes, pour le service de :
- toutes les personnes ayant consacré ou désirant consacrer leur vie à l'enseignement chrétien, en France et dans le Monde, selon les principes et méthodes éducatives de Saint Jean-Baptiste de La Salle (1651-1719), Fondateur des Frères des Écoles Chrétiennes et promu "Patron spécial des Éducateurs" par le Pape Pie XII en 1951,
 - toutes les œuvres sociales, éducatives et culturelles inspirées de ces mêmes principes et méthodes.

Le budget consacré à l'objet statutaire de la Fondation se résume comme suit :

EMPLOIS ▼	RESSOURCES ►	Dons	Gestion	TOTAL	
		Libéralités	Immobilière		
Formation : bourses et fonctionnement			265 000	265 000	2,44%
Frères Agés : aides individuelles et sociales			302 557	302 557	2,79%
Maisons de Retraite : fonctionnement et investis	1 207 700		3 700 424	4 908 124	45,26%
Œuvres éducatives : fonctionnement et investis	605 138		1 766 648	2 371 786	21,87%
Autres affectations : fonctionnement Fondation	10 014		295 808	305 822	2,82%
Autres affectations : apports+avances trésorerie			2 692 000	2 692 000	24,82%
TOTAL AFFECTATIONS 2010.....	1 822 852		9 022 437	10 845 289	
<i>Rappel AFFECTATIONS 2009.....</i>	<i>2 142 667</i>		<i>8 104 290</i>	<i>10 246 957</i>	
<i>Variation 2010 – 2009</i>	<i>-319 815</i>		<i>918 147</i>	<i>598 332</i>	



CABINET PAUL GENOT AUDIT

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au Tableau de l'Ordre de Lyon
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

FONDATION DE LA SALLE
55 Rue Henri-Chevalier

69004 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

- **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**
- **COMPTES ANNUELS**
- **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

50, rue Fénelon – 42100 Saint Etienne – Tél. 04 77 32 41 40 – Fax 04 77 32 77 16

E-mail :PAULGENOTAUDIT@wanadoo.fr

Membre d'une Association Agréée; le règlement des honoraires par chèque est accepté.

SARL AU CAPITAL DE 8000 € - RCS SAINT ETIENNE B 429 628 639

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le **31 Décembre 2010**

Aux Administrateurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 Décembre 2010**, sur :

- * le contrôle des comptes annuels de la **Fondation de la Salle**, 55 rue Henri-Chevalier – 69004 LYON, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- * la justification de nos appréciations,
- * les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau de votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

II – Justification des appréciations

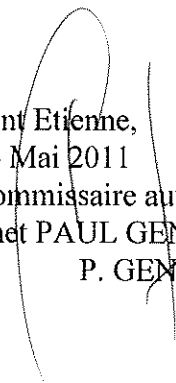
En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne les opérations d'acquisitions et de cessions immobilières réalisées dans l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Bureau du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Membres du Conseil sur la situation financière et les comptes annuels.



A Saint Etienne,
Le 24 Mai 2011
Le Commissaire aux Comptes
Cabinet PAUL GENOT AUDIT
P. GENOT